



Quelques attributs de la religion catholique

Connaître leurs principaux attributs contribue à parfaire l'idée que nous avons de la notion de religion. Nous retiendrons ici la religion chrétienne des catholiques que nous connaissons mieux, qui diffère en certains points de celle des orthodoxes ou des protestants.
La même démarche pourrait être entreprise pour d'autres religions, en particulier pour la religion juive, mais beaucoup moins de l'islam-musulman qui en est issue.

• Les sources

- *La Révélation* : l'Ancien et le Nouveau Testament = la Bible.
- *La Tradition* : essentiellement les Pères de l'Église.
- *le magistère* : constitué par le Pape et les évêques – assistés par les docteurs, la révélation et la tradition – qui fixent le dogme, explicite la morale, propose les doctrines... et impose une discipline.
- *L'enseignement* : catéchisme, encycliques, conciles ...

• Les dogmes

Ensemble de vérités intangibles que le catholique est tenu de croire. Les principaux dogmes de la foi catholique sont contenus dans la prière du "credo"... que le catholique doit croire... pour l'être.

• La doctrine

Souvent confondue avec le dogme. La prise en compte d'un côté *des dogmes* et, de l'autre, *des réalités* laissent à *la doctrine* sa spécificité, qui consiste à proposer sa manière de les accorder. Comme la discipline, la doctrine, si elle est fixe dans ses références, peut varier dans l'explicitation des principes à appliquer, et dans les solutions de mises en pratique proposées aux chrétiens et à tout homme de bonne volonté.

• La morale

La religion catholique ne crée pas une morale ; elle prend en compte la loi naturelle résumée dans les dix commandements gravés par Jéhova dans les cœurs et sur les tables de la Loi données à Moïse, qu'elle explicite et applique. La morale ne varie pas ; seule la manière de l'explicitier et de la pratiquer change selon les temps et les lieux, mais qui ne peut contredire la loi naturelle intangible et universelle.

L'Église catholique y a ajouté les dix commandements de l'Église, et les principales disciplines et obligations qui lui sont propres, comme les temps de jeûne et d'abstinence, ou l'assistance à la messe le dimanche.

Depuis que la religion n'assume plus son rôle moral, *le bien* et *le mal* sont devenus relatifs et la Justice humaine absolue ... avec les conséquences désastreuses pour les libertés individuelles, sociétales, sociales et politiques...

• La discipline

Le dogme, la morale, la doctrine et la discipline sont d'ordres différents. Cette dernière, à usage interne, consiste à demander à ses fidèles un certain nombre d'observances qui relèvent de l'obéissance et non de la foi ; elles peuvent évoluer selon les lieux et les époques. Par exemple, l'obligation de "faire maigre" les vendredis de l'année, n'a plus cours ... mais l'assistance à la messe le dimanche reste obligatoire.

• Les Sacrements

Un sacrement est le signe sensible visible d'une grâce invisible. Il y a sept sacrements pour lesquels il convient de distinguer le ministre, le fond et la forme (le signe sensible). Les sept sacrements sont :

- *Le baptême*, le premier sacrement qui fait du baptisé un chrétien.
- *la confirmation*, augmente la grâce reçue au baptême, et fortifie la pratique des vertus.
- *l'Eucharistie*, est comme un aliment céleste (le corps de Christ) qui nourrit et soutient les âmes.
- *la pénitence*, rend la santé à l'âme blessée par les péchés (véniels ou mortels).
- *l'Extrême-onction*, est le sacrement des malades qui renouvelle les forces de l'âme à l'orée de la mort.
- *l'ordre*, confère à celui qui le reçoit le pouvoir d'administrer les sacrements, et d'exercer les fonctions du culte.
- *le mariage* est institué afin que l'homme et la femme puissent s'aimer et faire des enfants dans une union légitime.

• Le culte

Trois cultes sont distingués ; *Latrie*, réservé à La Trinité (un seul Dieu en trois Personnes) - *Hyperdulie* réservé à la Vierge, mère de Dieu, et *dulie* réservé aux saints.

- *Les prières* : privées et publiques sont nombreuses et variées et vont, lorsqu'elles s'adressent directement à Dieu, à son Fils ou l'Esprit-Saint - l'Amour-personne qui les réunit –, de la récitation et la contemplation et l'adoration en passant par les lectures spirituelles, la récitation du chapelet, les méditations et autres pratiques. Nombreuses sont les manifestations privées comme la prière familiale ou monastique, ou semi-publique des pèlerinages...
- *Le calendrier* : fêtes des martyrs, des saints et saintes ; les fêtes religieuses jalonnent l'année liturgique.
- *La liturgie* : règle les cérémonies religieuses ; elle est la matérialisation publique du culte privé. La célébration de la Messe en est l'objet centrale et principal.